

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LORIENT - 5601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/11/2024 - B2024/008679 - 2021 B 01360 - 904 526 845 - A.N.S LOMENER

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.N.S LOMENER		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		24 rue de la Bollardière 56400 AURAY			
SIRET		9 0 4 5 2 6 8 4 5 0 0 0 1 4			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le	
				31 12 2023	
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions	
		1		2	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	018	
	Immobilisations corporelles *		028	524 919	030
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
	Total I (5)		044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	524 919	052
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres * (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	77 558	086
	Charges constatées d'avance *		092	094	
Total II		096	77 558	098	
Total général (I + II)		110	602 477	112	602 477
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	340 000	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	132	
	Report à nouveau		134	(4 171)	
	Résultat de l'exercice		136	(13 002)	
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142	322 827	
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	265 940	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	3 661	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	172		
	Comptes courants d'associés		173	10 049	
	Autres dettes		175		
Produits constatés d'avance			174		
Total III		176	279 649		
Total général (I + II + III)		180	602 477		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL A.N.S LOMENER		Néant: ☐	
I		IMMOBILISATIONS					
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions	
		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale *	
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402	
		Autres		410		412	
Immobilisations corporelles		Terrains		420		279 122	
		Constructions		430		137 374	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442	
		Installations générales, agencements, aménagements divers		450		452	
		Matériel de transport		460		462	
		Autres immobilisations corporelles		470		472	
Immobilisations financières		480		482		484	
TOTAL		490		416 496		492	
				108 422		494	
						496	
						524 918	
II		AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	
Fonds commercial		495		497		498	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504	
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512	
		Constructions		520		522	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		530		532	
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542	
		Matériel de transport		550		552	
		Autres immobilisations corporelles		560		562	
TOTAL		570		572		574	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3	
		4		5		6	
		7		8		9	
		10		11		12	
Immobiliations		Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle	
		Prix de cession *		Plus ou moins-values			
		Court terme *		Long terme			
		①		②		③	
		④		⑤		19 % ⑥	
		⑦		⑧		15 % ou 12,8 % ⑨	
		⑩		⑪		0 % ⑫	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
Total		578		580		582	
						584	
						586	
						581	
						587	
						589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations		590	
TOTAL						596	
						585	
						597	
						599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 b/s JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL A.N.S LOMENER		Néant	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A. NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises					
Fonds commercial	681	683					
Autres immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780	
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter				
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			380	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

Néant ☒

Exercice ouvert le :

et clos le :

Données en nombre de mois

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137	
---	-----	--

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	/ /	016 / /
Date de cessation		/ /	

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(1)

Néant ☐

Exercice clos le

31/12/2023

SIREN

904526845

Dénomination de l'entreprise

SARL A.N.S LOMENER

Adresse (voie)

24 rue de Bollardière

Code postal

56400

Ville

AURAY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

34000

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) :

Monsieur

Nom patronymique

MEUNIER

Prénom(s)

Alexis

Nom marital

% de détention

91

Nb de parts ou actions

31 000

Naissance :

Date

12/07/1983

N° Département

92

Commune

Suresnes

Pays

France

Adresse :

N°

24

Voie

rue de Bollardière

Code postal

56 400

Commune

Auray

Pays

France

Titre (2)

Madame

Nom patronymique

BREGENT

Prénom(s)

Nolwennig

Nom marital

% de détention

9

Nb de parts ou actions

3 000

Naissance :

Date

30/10/1975

N° Département

56

Commune

Pontivy

Pays

France

Adresse :

N°

24

Voie

rue de Bollardière

Code postal

56 400

Commune

Auray

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III
au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont
la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal

Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,

Le 5 MAI

A AURAY

Au siège social de la société ci-après nommée,

La Société dénommée A.N.S Lomener, Société à responsabilité limitée au capital de 340 000 €, dont le siège est à AURAY (56400), 24 rue du Général de Bollardièrre, identifiée au SIREN sous le numéro 904 526 845 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT.

Se sont réunis les associés, savoir :

Monsieur Alexis MEUNIER, Notaire, demeurant à AURAY (56400), 24 rue du Général de Bollardièrre

Né à SURESNES (92159) le 12 juillet 1983 Célibataire.

De nationalité française

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Titulaire de 31 000 parts, portant les numéros 1 à 27500, et 30 501 à 34 000.

Et Madame Nolwennig Ann Dominig BRÉGENT, Enseignante, demeurant à AURAY (56400), 24 rue du Général de Bollardièrre

Née à PONTIVY (56300) le 30 octobre 1975.

Célibataire.

De nationalité française

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Titulaire de concurrence de 3000 parts, portant les numéros 27501 à 30500.

En assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance faite par voie électronique envoyée préalablement à chacun d'entre eux

Les documents suivants ont été adressés aux associés, savoir :

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé ;
- le texte des résolutions proposées.

L'assemblée est présidée par Madame Nolwennig BRÉGENT, agissant en qualité de gérante et associée.

Est désigné comme secrétaire : M. Alexis MEUNIER, associé.

La présidente d'assemblée constate la présence de tous les associés représentant la totalité des droits sociaux et des droits de vote.

Le quorum est par suite atteint.

Les associés peuvent en conséquence valablement exprimer leur vote.

Lecture est donnée de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Affectation des résultats
- Quitus à la gérance

1/2

Sont à la disposition des associés, sur le bureau de l'assemblée : les statuts, la copie de la convocation, les documents sus-énoncés adressés aux associés, les pouvoirs.

Puis, la présidente déclare que les mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité, de poser toutes questions au président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

La discussion est ensuite ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

RESOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée générale prend acte, conformément à l'article 23 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles visées à l'article 39, 4 du Code Général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'assemblée générale, après lecture du rapport de gestion (sauf pour les petites entreprises – art L 232-1 IV C commerce), des comptes, de l'inventaire et de l'annexe, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui font apparaître un déficit de 13 002 euros.

- un déficit net de l'exercice :	13 002 EUR
----------------------------------	------------

-

- Déficit reportable :	4 171 EUR
------------------------	-----------

DÉFICIT TOTAL restant à reporter :	17 173 EUR
---	-------------------

Ce déficit est affecté en Report à nouveau.

L'assemblée générale rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

La résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le président de séance et le cas échéant, par le secrétaire de séance, par le ou les gérants de la société ainsi que par les associés présents. L'acte sera porté sans délai sur le registre des délibérations.

Fait à AURAY
Le 5 MAI 2024

Signatures des associés

